

Séance 6 – DIEU FAIT DE NOTRE ALLIANCE UN SACREMENT

Vous trouverez sur le site de la paroisse l'enseignement prévu pour le 26 avril.

Il est en 8 parties.

Écouter les enseignements

7. Récapitulatif séance 5
8. Les « cavaliers de l'Apocalypse »
9. Notre vocation baptismale – conseil à l'épouse
10. Notre vocation baptismale – conseil à l'époux
11. Notre vocation baptismale – baptême - confession

Questions pour l'échange que vous ferez à deux

- Est-ce que je retiens quelque chose du commentaire de la lettre aux Éphésiens (cf. enseignements 9 et 10) ? Si oui, quoi ? Comment, comme épouse, comprends-je le conseil d'être soumise à l'époux ? Comment, comme époux, comprends-je le conseil de livrer ma vie pour elle comme le Christ sur la croix ?
- Suis-je fidèle à la messe de chaque dimanche ? La question se pose-t-elle pour moi ? Y a-t-il un lien entre la messe et ma vie ?
- Est-ce que je m'ennuie à la messe ? Pourquoi ?
- Quel sens donner à la vie des veufs ?
- Quel sens puis-je donner à la vie de célibat consacré (l'état des prêtres et des religieux) ? Que dirions-nous si un de nos fils voulait devenir prêtre ? une de nos filles, religieuse ?

Écouter les enseignements

12. Une vocation eucharistique
13. En vue des noces éternelles
14. Quelques conseils pour la veille et le jour du mariage

Notez les questions que vous pourriez avoir et les envoyer au Père Würz. Merci d'envoyer aussi votre retour sur le texte des Éphésiens.

cure@notredamedutravail.net

NB : Pour ceux qui sont préparés par le Père Würz,

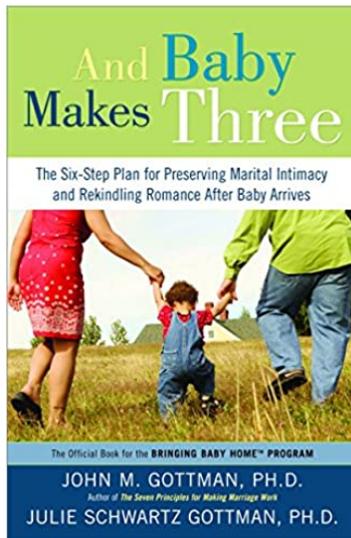
- vous devez avoir transmis vos informations de baptême (date du baptême ; église du baptême ; paroisse du baptême ; ville du baptême ; diocèse du baptême ; votre date de naissance ; votre lieu de naissance).

- si vous êtes à moins de 6 mois de votre mariage religieux, vous devez demander une copie intégrale de votre acte de naissance et me la faire parvenir. Il est important que la copie intégrale soit datée de moins de 6 mois par rapport au mariage religieux.

NB : les 4 cavaliers de l'Apocalypse - référence

Vous trouverez ci-dessous la référence du livre du Professeur Gottman où il reprend l'observation des « 4 cavaliers de l'Apocalypse » et l'ouvre à l'expérience de l'arrivée du

premier enfant. Ce n'est certes pas une « parole d'Évangile » mais il y a beaucoup de remarques judicieuses.



Réflexion sur l'offrande pour la préparation au mariage

« Que chacun donne selon ce qu'il a décidé dans son cœur, non d'une manière chagrine ou contrainte ; car Dieu aime celui qui donne avec joie. » 2^e lettre de saint Paul, apôtre, aux Corinthiens (2 Co 9,7)

Si dans l'Église tout est gratuit, tout à néanmoins un coût !

Une somme modique était demandée pour la session de préparation au mariage à la paroisse ND du Travail pour que personne ne fût mis dans la gêne. Cependant, l'Église, en France, ne vit que de vos dons.

C'est ainsi un acte de charité et de justice que de faire une offrande pour participer aux frais occasionnés par votre préparation : temps passé par le prêtre qui vous a accompagnés, accueil réalisé dans les locaux paroissiaux propres, éclairés, chauffés, les documents imprimés qui vous ont été remis pour votre cheminement... Ce soutien permettra que d'autres jeunes couples comme le vôtre puissent profiter du même accompagnement.

Quelle somme verser ? Cela dépend de vous, de votre situation. La définir en proportion des frais engagés pour la réception du mariage peut être éclairant. Combien vous coûtent, par exemple, le photographe ou le Disk-Jockey et sa sono ? Allez-vous donner moins à l'Église qu'au DJ ?

Le plus simple est un versement au titre du denier de l'Église (très facile à faire par CB à partir du site de la paroisse « notredamedutravail.net ») lequel donne droit à un reçu fiscal.

Merci de votre générosité. Que Dieu vous garde.

PS : Si vous vous mariez dans une autre paroisse que celle qui vous a préparés, n'oubliez pas non plus de faire une offrande à la paroisse d'accueil ! Cette offrande appelée également « casuel » n'est, quant à elle, pas déductible fiscalement.

Je demeure, bien sûr, à votre disposition pour toute question

Père Gabriel Würz, curé de ND du Travail +